



XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS - POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

Guillaume Collard



DOSSIER D'INSCRIPTION





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

NOS PARTENAIRES





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

QUELQUES MOTS



Mme la Sénatrice et Présidente du département des Pyrénées-Orientales Présidente du CASDIS

Je suis particulièrement heureuse et fière que notre département des Pyrénées-Orientales accueille cette seizième édition du Championnat de France de rugby des Sapeurs-pompiers et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, notre pays catalan est la terre des deux rugbys. La passion du ballon ovale est présente partout sur notre territoire. Dans nos villes comme dans nos villages où chaque match rassemble un public nombreux.

En tant que Présidente du CASDIS, je suis également très heureuse d'accueillir des Sapeurs-pompiers venus de toute la France. Les habitants des Pyrénées-Orientales savent tous ce qu'ils doivent aux soldats du feu et garderont longtemps le souvenir des colonnes de renfort venus l'été dernier protéger nos massifs et nos populations.

Enfin, les valeurs des Sapeurs-pompiers et celles véhiculées par le rugby sont bel et bien les mêmes. Courage, esprit d'équipe, fraternité dans l'effort puis dans la vie.

A vous tous, je souhaite la bienvenue dans les Pyrénées-Orientales et sachez que le Département que j'ai l'honneur de présider est et sera toujours à vos côtés.

Hermeline MALHERBE



M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Bienvenue à tous les sapeurs-pompiers de France, compétiteurs et accompagnants, à ce 16^{ème} championnat de France de Rugby Sapeurs-Pompiers organisé à Canet-en-Roussillon dans les Pyrénées-Orientales.

Le SDIS 66 compte dans ses rangs de nombreux joueurs de rugby, anciens joueurs ou pratiquants, dans une terre historique du rugby avec deux équipes emblématiques du XIII et du XV, et une équipe de rugby des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales dynamique et motivée portant haut les couleurs catalanes depuis de nombreuses années.

C'est donc naturellement et avec plaisir que j'ai reçu les organisateurs départementaux de ce championnat et leur ai assuré mon soutien. C'est en outre une preuve de la vitalité et de la richesse de notre monde associatif fédéral, qui après avoir organisé le championnat de France de football l'an dernier dans les Pyrénées-Orientales s'est donné ici un nouveau challenge.

Les valeurs qui nous unissent dans notre action quotidienne comme en situation de crise dans un service public d'exception fonctionnant «en tout lieu, tout temps, toute heure», reposent notamment sur les notions d'équipe, de dépassement de soi, de solidarité, et d'une richesse de liens sociaux entre tous les membres permettant de faire face aux épreuves parfois les plus difficiles. L'an dernier malheureusement nous avons déploré le décès de Bruno Collard et les blessures graves de ses coéquipiers, survenus lors d'un accident de la route sur le transit d'un important sinistre. Une action de solidarité et de cohésion remarquable a été initiée par les sapeurs-pompiers de l'équipe de rugby avec son message du coup de pouce levé en soutien des blessés et familles, cette action a largement dépassé la sphère sapeurs-pompiers et a été précieuse en ces moments difficiles.

Ces valeurs se retrouvent dans les activités sportives que nous pratiquons, et particulièrement en équipe comme au rugby, ces activités sont plus qu'indispensables à notre maintien physique en capacité opérationnelle, elles forment en outre un véritable ciment de cohésion entre les sapeurs-pompiers.

Je remercie tous les participants, ainsi que ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce 16^{ème} championnat national de Rugby à XV sapeurs-pompiers afin de faire vivre ces valeurs, de partager un grand moment de bonheur et de plaisir sportif, et que la fête soit très belle.

Colonel Jean-Pierre SALLES-MAZOU





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

QUELQUES MOTS

SUITE



M. le Maire de la ville de Canet en Roussillon

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons le 16^{ème} championnat de France de rugby sapeurs-pompiers à Canet-en-Roussillon. Notre ville a pour particularité d'avoir une expérience dans l'organisation d'événements sportifs d'ampleur internationale. De plus, elle accueille de nombreux sportifs dans le cadre de stages de préparation notamment l'équipe de France de Rugby.

C'est donc spontanément que nous avons décidé de mettre nos installations sportives à la disposition des soldats du feu pour ces championnats de France. Nous sommes également une terre de rugby. Nous connaissons donc les valeurs qui animent ce sport : solidarité, courage, respect et nous partageons toutes ces valeurs.

Nous souhaitons aux quarante-huit équipes venant de toutes les régions françaises, au millier de joueurs que cela représente, de découvrir une ville agréable, accueillante et de passer de beaux moments à l'occasion de ces championnats de France qui se déroulent pour la première fois en terre catalane.

Bienvenue à vous et bonne chance, que le meilleur gagne !

Bernard DUPONT



M. le Président de l'ANRSP «Paul SALDOU»

L'édition 2016 dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, a été une TRES BELLE FÊTE du rugby de notre corporation dont tous les acteurs présents garderont un très bon souvenir. Ils ont aussi pu apprécier à sa juste valeur que la taille du département ne doit pas être un frein à l'organisation de notre championnat de France ; il suffit d'envie, beaucoup de cœur, mettre les ingrédients nécessaires... J'en profite pour renouveler tous mes remerciements aux Bas-Alpines et Bas-Alpins qui ont œuvré à cet événement.

La 28^{ème} échéance du Challenge «Paul SALDOU» et le 16^{ème} Championnat de France se dérouleront dans le département des Pyrénées-Orientales plus précisément à Canet-en-Roussillon.

Le comité d'organisation, avec le soutien des instances départementales, œuvre sans compter avec l'implication de nos collègues du 66 pour nous recevoir dignement dans les Pyrénées Orientales.

Cette année 2017 sera une année exceptionnelle, de par le retour annoncé d'équipes départementales, sans oublier les équipes assidues. Un nouveau pas reste à franchir et il faut y réfléchir de manière à ne pas stopper cette dynamique de l'ovalie des sapeurs-pompiers !!!

La création d'une équipe nationale féminine va peut-être créer des émulations sur le territoire, voir dans un avenir proche la mise en place d'un championnat de France.....

Je rappelle que notre association a des outils de communications qui sont à la disposition de tous, pour entre autres, promouvoir toutes les informations liées au monde du rugby sapeurs-pompiers du territoire national, alors n'hésitez pas à nous contacter.

J'espère retrouver tous les sapeurs-pompiers amoureux de notre sport pour partager nos valeurs qui sont importantes, tels que le courage, l'altruisme, la solidarité, la combativité et le respect.

Je vous donne donc rendez-vous en juin à l'occasion de cette nouvelle échéance qui sera sans aucun doute une grande réussite sportive et conviviale.

Et que la fête du Rugby des sapeurs-pompiers soit belle!!!

Avec le respect des fondamentaux et des valeurs de notre sport pour CETTE édition 2017 !!!

Francis MERIGOUT





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

QUELQUES MOTS

SUITE



M. le Président de l'UDSP des Pyrénées-Orientales

C'est avec une immense joie que les Sapeurs-Pompiers des Pyrénées-Orientales accueillent le Championnat de France de Rugby sapeurs-pompiers.

Chaque week-end, notre pays catalan, appelé la « Terre des 2 rugbys », peut entendre les sons des ballons, les encouragements des publics provenant des différents stades.

C'est donc un immense honneur pour nous, de vous accueillir et je tenais à remercier particulièrement l'Association Rugby Pompiers Catalans, et ses dirigeants, initiateur et fer de lance de ce beau projet, qui ont réussi à fédérer l'ensemble des forces du SDIS 66 et de l'UDSP66, mais aussi la municipalité de Canet et l'ensemble des partenaires, pour faire de cet événement un moment d'engagement, de partage et de convivialité.

Comme tout pack qui se respecte dans le jeu, et comme on dit chez nous : Sempre Endavant !

Capitaine Jean GARCIA

Nos Parrains

Dragons Catalans

Je suis très fier d'être le parrain du championnat de France de rugby sapeurs-pompiers.

J'ai eu la chance de découvrir ce milieu lors de notre camp d'entraînement avec les Sapeurs-Pompiers de Perpignan et c'est aujourd'hui un réel honneur de parrainer cette compétition. Nous partageons de nombreuses valeurs communes et je suis admiratif du métier que ces femmes et ces hommes ont choisi de faire.

Parrainer ce championnat est une façon pour moi de leur dire merci et je ne pouvais qu'accepter leur invitation.

Thomas BOSCH

International Français à 29 reprises
Meilleur marqueur de l'histoire du club
+ de 200 matches en Super League

Nicolas MAS

International Français à 85 reprises
10 Tournoi des 6 Six nations dont 3 gagnés
+ de 300 matches dans l'élite du Rugby

Il y a de cela un mois lorsqu'un ami m'a contacté pour être le parrain du 16^{ème} championnat de France de rugby sapeurs pompiers, je n'ai pas hésité à accepter.

Pour moi, les sapeurs pompiers ont beaucoup de courage et de dévouement, et ils risquent à chaque instant leurs vies pour sauver celles des autres.

C'est pour cela que je vais prendre plaisir à être au près de vous et ainsi partager une passion commune : le rugby.

Alors je vous dis :

Merci et profitez bien de votre tournoi.

Amitiés Sportives

Ex U.S.A.P



Le Pays Catalan, terre des "Deux" rugby



XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE MOT DU PRESIDENT RUGBY POMPIERS CATALANS



En 2007, nous participions pour la première fois à ce beau championnat de France de rugby Sapeurs-Pompiers dans le département des Bouches du Rhône en 2^{ème} division. Depuis, bien du chemin a été parcouru.

Sportivement nous avons gravi les échelons jusqu'à nous imposer comme un des départements les plus compétitifs de ce championnat. Structurellement nous avons créé l'année dernière, l'association Rugby Pompiers Catalans afin d'être totalement indépendants tout en restant sous l'égide de notre Union Départementale.

Ainsi, quoi de plus normal et de plus beau, pour nos 10 ans d'existence, d'organiser ce 16^{ème} Championnat de France de Rugby chez nous, dans les Pyrénées-Orientales. Nous relevons aussi le défi de vous rassembler sur un site unique, sur la commune de Canet-en-Roussillon.

Je sais que je vais pouvoir compter sur vous pour faire de cette édition une réussite sportive et festive. Enfin, je tenais à remercier Monsieur le Directeur Départemental, Monsieur le Président de l'Union Départementale, mais surtout l'ensemble du comité d'organisation pour tout leur travail et leur dévouement afin de vous proposer une belle fête du rugby !

« Benvinguts en pais català ! Com més serem, mes riurém.»

« Bienvenue en pays catalan ! Plus nous serons, plus nous rirons.»

Jérôme Casenove



POUR QUE LA FETE SOIT PLUS BELLE, J'Y CONTRIBUE EN

- RESPECTANT LA VILLE QUI M'ACCUEILLEN.
- ADOPTANT UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT (MER, GANIVELLES, ETC...)
- ADOPTANT UN COMPORTEMENT PRUDENT (CONDUITE, BAIGNADE, ETC...)
- AGISSANT CONTRE TOUT COMPORTEMENT VIOLENT.
- N'INCITANT PAS AUX CONSOMMATIONS EXCESSIVES.
- N'UTILISANT AUCUN VEHICULE SOUS L'EMPRISE DE L'ALCOOL.



XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE REGLEMENT

Le règlement des épreuves du Championnat de France de Rugby à XV des Sapeurs-Pompiers est établi par le Conseil d'Administration de l'Association comme suit :

I - FONCTIONNEMENT

1. L'engagement au Championnat d'une équipe ne sera pris en compte lors du tirage au sort qu'après règlement de son droit d'inscription.

(Annexe 4 du règlement intérieur)

2. Les ententes regroupant plusieurs départements ne peuvent participer qu'au Tournoi de France « Challenge Daniel VERGE » (décision du Conseil d'Administration du 27/09/07), ou au troisième niveau si elles participent pour la première fois au championnat ou si elles étaient absentes au championnat précédent.

3. En cas de désistement entre le tirage au sort et la compétition, aucun remplacement n'est autorisé.

4. Si une place se libère dans le 1er Championnat suite à une non-participation avant le tirage au sort, le troisième du 2ème Championnat le remplace. Cette mesure se renouvelle systématiquement en cas d'autres non-participations dans le respect du classement du 2ème Championnat de l'année précédente.

Cette mesure s'applique entre le 2ème et 3ème niveau.

5. Aucun changement de niveau de Championnat volontaire n'est autorisé.

6. Les équipes jouent le championnat correspondant au classement de l'année précédente dans le respect des règles d'accession et de relégation définies ci-après :

• Le 15ème et le 16ème du Championnat de France de Rugby des Sapeurs-Pompiers «Challenge Paul SALDOU» jouent l'année suivante le 2ème Championnat.

• Le 15ème et le 16ème du Championnat de France de Rugby des Sapeurs-pompiers «Challenge Daniel VERGE» jouent l'année suivante le 3ème Championnat.

• Les deux finalistes du Tournoi de France de Rugby des Sapeurs-Pompiers «Challenge Daniel VERGE» jouent l'année suivante le 1er Championnat.

• Les deux finalistes du Tournoi de troisième niveau des Sapeurs-pompiers jouent l'année suivante le 2ème Championnat.

• L'accession au 1er niveau n'est pas possible pour une entente.

7. Une équipe du 1er Championnat qui ne participe pas à la compétition l'année suivante, joue automatiquement dans le 2ème Championnat, en cas d'absence deux années de suite, l'année de son retour joue automatiquement le 3ème Championnat.

Une équipe du 2ème Championnat qui ne participe pas à la compétition l'année suivante, joue automatiquement le 3ème Championnat l'année de son retour.

8. Une équipe nouvelle joue automatiquement le 3ème Championnat.

9. Une équipe qui abandonne le championnat sans motif valable pendant la compétition fera l'objet d'une sanction qui sera déterminée par le Conseil d'Administration.

II – REGLEMENT DE PARTICIPATION

PERSONNES HABILITEES A PARTICIPER

Peuvent participer au championnat de France de rugby des sapeurs pompiers, les adhérents en qualité de membre actif ou de membre associé, majeurs, qui sont adhérents à toutes les associations suivantes :

- Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
- Union Régionale
- Union Départementale
- Association Nationale de Rugby Sapeurs-Pompiers « Paul SALDOU »

On entend par adhérents les membres, à jour de leur cotisation, suivants :

Membres actifs : Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires en activité.

Membres associés : Les militaires, les jeunes sapeurs-pompiers majeurs, les anciens sapeurs-pompiers, les agents administratifs, techniques et spécialisés des services d'incendie et de secours, des unions départementales et régionales et de la fédération. Peuvent également participer les sapeurs pompiers de Monaco en activité.





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE REGLEMENT

SUITE

PIECES A FOURNIR

Chaque responsable d'équipe devra présenter au Comité d'Organisation, avant le début du Championnat, les documents suivants :

• Liste nominative des joueurs et des accompagnateurs avec nom, prénom, date de naissance, date d'entrée chez les sapeurs-pompiers, centre d'incendie et de secours, matricule d'affiliation à la FNSPF (pour les SP militaires, n° de matricule militaire).

• Attestation collective d'appartenance au corps, signée par le directeur du SDIS et le PUD, à un corps de sapeurs pompiers, à un SDIS, et d'adhésion à l'UD, l'UR et à la FNSPF.

• Carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire ou licence FFSE (Fédération Française du Sport d'Entreprise) portant la mention UDSP. Celle-ci répond à 3 obligations : pièce d'identité, certificat médical, certificat d'appartenance à un corps de sapeurs-pompiers ou à un SDIS pour les PATS ou section pour les JSP, ou Carte fédérale authentifiée du cachet de l'UD à cheval sur la carte et la photo.

• Conformément aux termes de l'article L. 321-4 du Code du Sport, une attestation collective ou individuelle de la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels, auxquels leur pratique sportive peut les exposer

• Certificat médical individuel avec mention « Apte à la pratique de rugby »

• Règlement du Championnat signé, avec la mention « lu et approuvé ».

Un contrôle strict de ces dispositions sera effectué avant le début du Championnat par le Comité d'Organisation. Les équipes ou personnes ne présentant pas l'ensemble de ces documents ne pourront participer au Championnat.

Une commission vérifiera la correspondance des pièces jointes ou fera vérifier l'exactitude des papiers par un responsable d'une autre équipe de la même poule.

3 – Règlement des épreuves:

III – REGLEMENT DE PARTICIPATION

NOMBRE DE JOUEURS ET REMPLACEMENTS

▫ Nombre de joueurs et qualité

Le nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match est limité à 25.

Les 25 joueurs sont inscrits sur la feuille de match sans changer de numéro pendant tout le tournoi. (Obligation à toutes les équipes d'avoir 25 maillots numérotés).

La composition de l'équipe est définitive à l'engagement du championnat.

Le prêt de joueurs entre équipes est interdit pendant tout le championnat.

Si une équipe se présente incomplète avant le début de la compétition, le prêt de joueur est autorisé sur acceptation de chaque responsable d'équipe de la poule (uniquement pour arriver à 16 joueurs) et est définitif.

Cette équipe devra au moins présenter 12 joueurs du même département.

▫ Conditions de remplacement

Mise en place d'une table de marque avec un chef de plateau (fourni par le Comité d'Organisation) par poule et un responsable de chaque équipe.

Remplacement libre sur avis de l'arbitre.

Un joueur victime de saignement est remplacé provisoirement, jusqu'à ce que le saignement soit arrêté et que la blessure soit recouverte par un pansement occlusif, ou que la plaie soit suturée.

Tous les remplaçants devront se trouver derrière la main courante, cette consigne sera appliquée pour tous les matchs sous la responsabilité du corps arbitral.

CLASSEMENT POUR LES TROIS NIVEAUX

▫ Points pour établir les classements

A l'issue de chaque rencontre, les équipes se verront attribuer les points suivants :

- 4 points pour une victoire,
- 2 points pour un match nul,
- 0 point pour une défaite,

En cas de retard ou de forfait d'une équipe au cours du championnat, les équipes de la poule se verront attribuer les 4 points de la victoire avec 1 essai comptabilisé et + 8 au goal-average. Le même décompte sera réalisé si les poules n'avaient pas le même nombre d'équipes, pour que chaque équipe ait le même nombre de matchs comptabilisés pour établir le classement final.





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS - POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE REGLEMENT SUITE

A l'issue des matchs de poule, un classement sera effectué selon les critères suivants :

- 1er critère : Nombre de points,
- 2ème critère : Equipe ayant obtenu le moins d'exclusion définitive (carton rouge),
- 3ème critère : Nombre d'essais,
- 4ème critère : Goal-average,
- 5ème critère : Nombre de transformations,
- 6ème critère : Nombre de pénalités et drops.

PHASES ELIMINATOIRES POUR LES DEUX PREMIERS NIVEAUX

▫ Durée des matches

Deux mi-temps de 8 minutes avec un repos de 2 minutes entre chaque mi-temps.

PHASES FINALES POUR LES DEUX PREMIERS NIVEAUX

▫ Qualification

Dans les deux premiers niveaux de championnats, les 8 qualifiés pour les quarts de finales sont les deux premiers de chaque poule.

▫ Durée des matches

- Deux mi-temps de 8 minutes avec repos de 2 minutes pour les 1/4 de finales.
- Deux mi-temps de 12 minutes avec repos de 3 minutes pour les 1/2 finales.
- Deux mi-temps de 16 minutes avec repos de 4 minutes pour les finales.

▫ En cas d'égalité

En cas d'égalité à la fin des matchs de phase finale, des tirs au but seront effectués selon les règlements FFR.

TROISIEME NIVEAU DE CHAMPIONNATS

Pour le troisième niveau, le Comité d'Organisation en accord avec l'ANRSPPS, met en place un championnat dans le respect des règles imposées par la FFR et en respectant le nombre d'équipes engagées.

SANCTIONS

Les sanctions sont à la diligence de l'arbitre. Elles sont de trois types et décomptées sur le temps de jeu :

• LE CARTON BLANC

(Exclusion temporaire - Faute technique)

- 2 minutes pour tous les matchs de poules, des 1/2 de finale, des 1/2 finales et des finales.

• LE CARTON JAUNE

(Exclusion temporaire pour jeux dangereux)

- 2 minutes pour tous les matchs de poules, des 1/2 de finale, des 1/2 finales et des finales.

2 cartons jaunes se cumulent sur l'ensemble de la compétition et impliquent une suspension pour les deux matches suivants.

• LE CARTON ROUGE

(Exclusion définitive du match pour brutalités)

Le carton rouge direct pour brutalité implique une exclusion immédiate et définitive du Championnat.

De plus, il peut faire l'objet d'une sanction complémentaire différée de la commission de discipline.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Elle est composée du Président de l'ANRSPPS de l'arbitre du match, du responsable de la commission d'arbitrage et du Président de Comité d'Organisation.

Ses missions sont les suivantes :

- Définir la sanction en cas d'exclusion définitive d'un joueur.
- Superviser le Championnat et relever, en collaboration avec les arbitres, les comportements individuels et collectifs inacceptables, sur et en dehors des terrains.
- Proposer au Conseil d'Administration de l'ANRSPPS, toute disposition pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive d'une ou de plusieurs équipes fautives pour le reste des rencontres du Championnat.

LES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRSPPS SONT DEFINITIVES ET SANS APPEL POSSIBLE





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE REGLEMENT

SUITE

DIVERS

- Les trois championnats sont définis en fonction du classement établi lors de la précédente édition.
- Chaque équipe devra être en mesure de fournir un arbitre de touche ainsi que 2 ballons pour chaque rencontre à laquelle elle participe.
- Les responsables d'équipes, accompagnateurs et capitaines veilleront à la bonne tenue de leurs joueurs, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Les équipes devront se présenter 10 minutes avant chaque match auprès du chef de plateau.

Toutes les mêlées sont simulées :

- Aucune poussée n'est autorisée.
- Les équipes ne disputent pas la possession du ballon.
- L'équipe qui introduit gagne le ballon.

Toutes les transformations et pénalités seront effectuées conformément et en application du règlement de la Fédération Française de Rugby.

En fonction du nombre d'équipe engagée, le Comité d'Organisation, en accord avec le Conseil d'Administration de l'ANRSPPS pourra être amené à modifier le présent règlement.

Le Conseil d'Administration de l'ANRSPPS est seul souverain pour statuer sur une situation ne correspondant pas aux dispositions du présent règlement.

IV – MODIFICATION DU REGLEMENT

Les modifications du règlement ne peuvent être apportées par le Conseil d'Administration que sur une proposition signée par au moins un tiers de ses membres ou sur celle du président. La modification est adoptée à la majorité des membres composant le Conseil d'Administration.

V – APPROBATION DU REGLEMENT

Le règlement des épreuves du Championnat de France de Rugby à XV des Sapeurs-Pompiers a été soumis et validé à l'Assemblée Générale du 23 mars 2007 à Salon de Provence (Bouche du Rhône) modifié par le Conseil d'Administration le 07 avril 2008 et en Assemblée Générale du 04 mai 2012 à Le Teich (Gironde).

VAINQUEURS DES PRECEDENTES EDITIONS

"Challenge Paul Salatou"

ANNÉE	LIEU	VAINQUEUR
1987	Oleron Sainte-Marie 64	Landes
1988	Muret 31	Haute-Garonne
1989	Absence de challenge	
1990	Avignon 84	Landes
1991	Argenteuil 95	Landes
1992	Versailles 78	Landes
1993	Cergy-Pontoise 95	Landes
1994	Paris 75	Tarn-et-Garonne
1995	Bordeaux 33	Landes
1996	Absence de challenge	
1997	Tours 37	Ardeche
1998	Toulon 83	Var
1999	Coulommiers 77	Landes
2000	Dax 40	Landes
2001	Argenteuil 95	B.S.P.P
2002	Le Teich 07	Ardeche-Drôme
2003	Montauban 82	Landes
2004	La Rochelle 17	Landes
2005	Bourg en Bresse 01	Haute-Garonne
2006	Poitiers 86	Landes
2007	Salon de Provence 13	Haute-Garonne
2008	Toulouse 31	Landes
2009	Chalon-sur-Saône 71	Haute-Garonne
2010	Absence de challenge	
2011	Clermont-Beauvais 60	Landes
2012	Arcachon 33	Landes
2013	Clermont-Ferrand 63	Landes
2014	Hossegor-Carbretton 40	-
2015	Lille 59	Landes
2016	Manosque-Sainte Tulle 04	Haute-Garonne



XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS - POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LE PROGRAMME

JEUDI 08 JUIN 2017

- ◇ 14h00 - 20h00 : **Accueil** des équipes et **contrôle des dossiers** d'inscriptions au stade Saint-Michel de Canet en Roussillon. Un **programme personnalisé** contenant le lieu des matches et de restauration sera remis à chaque responsable d'équipe.
- ◇ 20h00 : **Discours** de bienvenue par le DDSIS des Pyrénées-Orientales et **briefing** de tous les responsables d'équipes par le Président du comité d'organisation "Rugby Pompiers Catalans" au Club-House du stade Saint-Michel de Canet en Roussillon.
- ◇ 20h30 : **Repas** "En devant Fideua" au stade Saint-Michel de Canet en Roussillon

VENDREDI 09 JUIN 2017

- ◇ 07h30 : **Accueil** des équipes et **contrôle des dossiers** d'inscriptions au stade Saint-Michel de Canet en Roussillon.
- ◇ 08h30 - 17h30 : **Matches de poules** pour les 3 Divisions sur les différents terrains du Stade Saint-Michel de Canet en Roussillon au rythme des bandas locales.
- ◇ 11h30 - 14h30 : **Restauration** au stade Saint-Michel de Canet en Roussillon.
- ◇ 18h30 : **Résultats** des matches de poule et **annonce** des phases finales.
- ◇ 19h30 : **Soirée de Gala** au camping le Mar Estang à Canet en Roussillon.

SAMEDI 10 JUIN 2017

- ◇ 08h30 - 13h30 : **Matches de phases finales et de classement** pour les 3 Divisions sur les différents terrains du Stade Saint-Michel de Canet en Roussillon au rythme des bandas locales.
- ◇ 11h30 - 14h30 : **Restauration** au stade Saint-Michel de Canet en Roussillon.
- ◇ 14h30 - 16h30 : **Finales des 3 Divisions** sur le terrains d'honneur (dans l'ordre : 3^{ème}, 2^{ème} et 1^{ère} Division)
- ◇ 17h00 : **Remise des trophées** par les parrains de l'évènement et par nos différents partenaires.





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS - POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LA RESTAURATION



JEUDI SOIR

Apéritif avec muscat de bienvenue
"En devant Fideua"
(Paella avec des pâtes)

Fruit

Pain - Eau - Vin - Café

9€00

VENDREDI MIDI

Pain tomate serrano
et manchégo
Boles de picoulat et
ses haricots blancs
Fromage
Fruits de saison
Pain - Eau - Vin - Café

12€00

SOIREE DE GALA



Animée par le groupe
Le Système Sans interdit

~ Apéritifs ~

Assortiment de feuilletés, quiches et coques catalanes

~ Entrées ~

Poivrons grillés

Melon espagnol

Anchois de Collioure

Taboulé à la menthe

Charcuterie catalane

(Pâté de campagne - Saucisson - Jambon serrano - Boudin catalan)

Boles de picoulat

Huitres de Leucate - Bulots - Crevettes

~ Atelier planxa ~

Saucisse catalane - Rouste - Boudin noir - Chorizo

Champignons et courgettes grillés

~ Assortiments de fromages ~

~ Assortiments desserts catalans ~

25€00

SAMEDI MIDI

Salade de tomates, concombre et
oignons rouges
Poulet à la catalane, riz safrané
Fromage
Laitage aux fruits
Pain - Eau - Vin - Café

12€00





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS - POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

CARTE ET ACCÈS

Pour vous permettre de nous rejoindre dans les meilleures conditions, nous joignons à notre dossier d'inscription, une carte détaillée avec les principaux lieux de l'évènement.

Le jour de votre arrivée pendant la vérification de votre dossier, nous vous remettons un plan papier qui vous aidera à vous déplacer sur les différents sites de la compétition.



tu nous plais toute l'année !



~ ACCÈS VOITURE / BUS ~

- Autoroute A9 "La Catalane"
- De Narbonne : Sortie 41 "Perpignan Nord" puis direction Canet en Roussillon
ou Sortie 42 "Perpignan Sud" puis direction Canet en Roussillon
- De la D900 sortie Canet en Roussillon puis D617





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

CARTE ET ACCÈS SUITE

COMPLEXE SAINT MICHEL

Chemin du Stade - 66140 Canet en Roussillon
Coordonnées GPS : 42° 42' 24" N, 3° 00' 14" E



CIS CANET EN ROUSSILLON
10 Bd de Las Bigues - 66140 Canet en Roussillon

CENTRE DE NATATION
Avenue des Hauts de Canet - 66140 Canet en Roussillon



XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

CARTE ET ACCÈS SUITE

PLAN DU SITE



 Accueil - Informations - Secrétariat

 _A Parking VL - VTP

 _B Parking Bus - Bénévoles

 Entrées aux stades

 Stades

 Restauration

 Buvette - Snack

 Camp de base des équipes



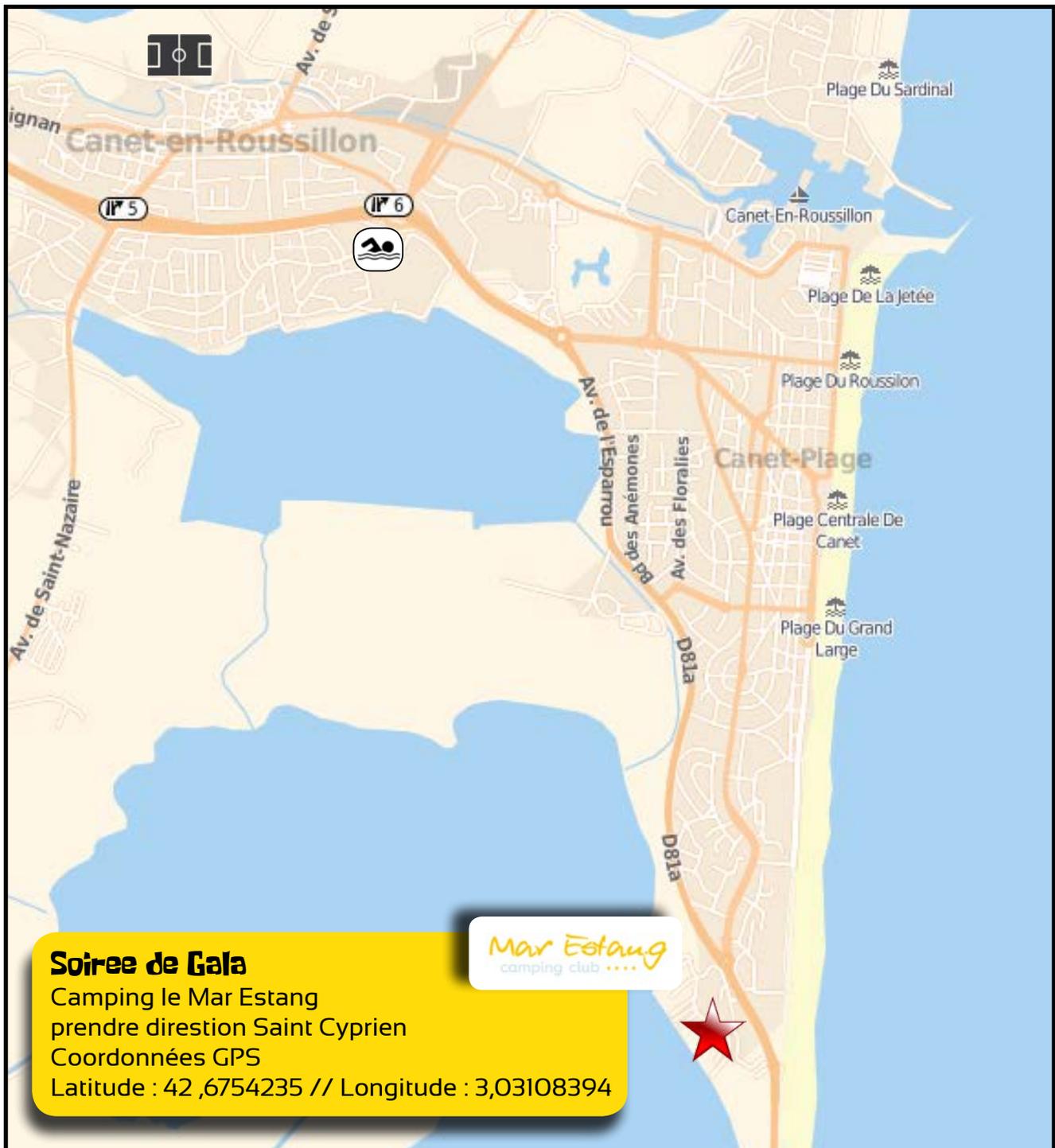


XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

CARTE ET ACCÈS SUITE

SOTREF DE GALA SOIREE DE GALA





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

LES DOCUMENTS A RETOURNER

L'ensemble des documents est à retourner avant le 26 Mars 2017 au comité d'organisation aux coordonnées suivantes :

- Par courrier : CIS Prades
Inscription championnat 2017
A l'attention de Mme Casenove
Rue de Verdun - 66500 PRADES

- Par courriel : championnat2017@gmail.com

Attention : Le tirage au sort des équipes aura lieu lors de l'assemblée générale de l'ANRSP - Paul Saldou le 28 Avril 2017.

**Afin d'éviter toute erreur de transcription, les documents
II ~ III ~ IV ~ V ~ VI**

devront être remplis informatiquement, imprimés, signés puis renvoyés.

- I - DECLARATION D'ENGAGEMENT A RESPECTER LE REGLEMENT
- II - LISTE NOMINATIVE DE L'ENCADREMENT
- III - LISTE NOMINATIVE DES JOUEURS
- IV - CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE (ou copie de licence FFR)
- V - CERTIFICAT D'APPARTENANCE AU CDSP ET A L'UDSP
- VI - FRAIS ADMINISTRATIFS ET RESERVATION DES REPAS
- CHEQUE N° 1 - Frais d'inscription - à l'ordre de Rugby Pompiers Catalans
- CHEQUE N° 2 - Adhésion Paul Saldou - à l'ordre de ANRSP Paul SALDOU
- CHEQUE N° 3 - Frais de restauration - à l'ordre de Rugby Pompiers Catalans

NB : En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué

• Pour tous renseignements complémentaires : Marie-Thérèse Casenove 04.68.96.32.57
Jérôme Casenove 06.25.89.83.01
championnat2017@gmail.com





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT
DE FRANCE RUGBY
SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

DECLARATION D'ENGAGEMENT A RESPECTER LE REGLEMENT

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

responsable de l'équipe départementale de rugby des sapeurs-pompiers du département de

N° du département

déclare, avoir pris connaissance du règlement du XVI^{ème} Championnat de France de rugby sapeurs-pompiers et m'engage à le respecter.

De même, je m'engage à veiller à ce que les joueurs de mon équipe aient un comportement exemplaire sur le terrain et en dehors.

Fait à

Le

Signature*

*précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT
DE FRANCE RUGBY
SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017



LISTE NOMINATIVE DE
L'ENCADREMENT

∞ Equipe départementale de :

∞ Responsable de l'équipe

• NOM :

• Prénom :

• Adresse :

.....

.....

• Portable :

• Courriel :

∞ Liste nominative de l'encadrement

	NOM	Prénom	Date de Naissance	N° Carte FNSPF	N° Téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					





**XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT
DE FRANCE RUGBY
SAPEURS-POMPIERS**

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017



**LISTE NOMINATIVE
DES JOUEURS**

∞ Equipe départementale de :

∞ N° du département :

	NOM	Prénom	CIS ou Service	N° Carte FNSPF
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité originale.
Celle-ci pourra vous être demandée durant les deux jours de compétition.





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT
DE FRANCE RUGBY
SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

IV CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU RUGBY

∞ Equipe départementale de :

Je soussigné(e), Docteur (NOM - Prénom - Fonction)
certifie que

	NOM	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive et ont été reconnus apte pour participer au XVIème Championnat de France de Rugby Sapeurs-Pompiers.

Fait à,
le

Signature et Cachet :





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT
DE FRANCE RUGBY
SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

V CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AU CORPS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS
ET A L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS

∞ Equipe départementale de :

Je soussigné (NOM - Prénom - Grade)

Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours d'une part,

et (NOM - Prénom)

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'autre part,

attestons sur l'honneur que les personnes inscrites dans le tableau ci-dessous sont Sapeurs-Pompiers au Corps Départemental et sont adhérents à l'Union Départementale, à l'Union Régionale et à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

	NOM	Prénom	CIS ou Service	Lieu de naissance
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Fait à,

le

Signature du DDSIS :

Fait à,

le

Signature du PUD :





XVI^{ÈME} CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY SAPEURS-POMPIERS

Canet en Roussillon ~ 09 et 10 Juin 2017

VI FRAIS ADMINISTRATIFS ET RÉSERVATION DES REPAS

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
FRAIS D'INSCRIPTION	100 € / Equipe		

Montant chèque N° 1

€

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
ADHÉSION Paul SALDOU	8 € / Personnes		

Montant chèque N° 2

€

	TARIF	NOMBRE	TOTAL
REPAS JEUDI SOIR "En devant Fideua"	9 € / Personnes		
REPAS VENDREDI MIDI	12 € / Personnes		
REPAS VEDREDI SOIR "Soirée de Gala"	25 € / Personnes		
REPAS SAMEDI MIDI	12 € / Personnes		

Montant chèque N° 3

€

A Noter :

- ∞ 3 Chèques distincts devront être réalisés.
- ∞ Les chèques N°1 et N° 3 seront adressés à l'ordre de Rugby Pompiers Catalans
- ∞ Le chèque N°2 sera adressé à l'ordre de ANRSP Paul SALDOU.
- ∞ Aucun règlement ne sera remboursé.

Fait à

Signature et Cachet :

le

NOM :

Prénom :





*Fins aviat !
A bientôt !*

